Chauffage Urbain
Réseau public géré par
la Compagnie de Chauffage

LETTRE D'INFORMATION

#19
JUIN 2025

Modernisation du site de Poterne

Vers un site 100% bois B

Porté par Grenoble Alpes Métropole, assistée par la Compagnie de Chauffage, le projet de transformation du site de Poterne vise la fin de l'utilisation du charbon en 2027. Son objectif : développer une alternative énergétique plus durable et tout aussi performante ! Vous êtes prêts à découvrir le site tel qu'il sera rénové ? Vous avez des questions ? On vous explique tout dans ce dossier.

2022 – Juillet 2023
Lancement du projet Poterne et constitution de l'équipe de maîtrise d'ouvrage

Août 2023
Novembre 2024
Conception du nouvel équipement

Juillet 2024
Autorisations administratives

Janvier 2025
Début des travaux préparatoires

Décembre 2024
Septembre 2025
Consultation et sélection des entreprises

Novembre 2025
Septembre 2027
Travaux de transformation

Octobre 2027
Phase de tests et mise en service de l'installation modernisée

MODERNISATION DU SITE DE POTERNE
VERS UN SITE 100 % BOIS B

Maquettes de conception 3D

Du tout charbon au zéro charbon

En plus de trente ans, les sources d'approvisionnement du site de Poterne ont pu évoluer sans modification de la chaudière. Aujourd'hui, la transformation de cette dernière est nécessaire.

Le site de Poterne, conçu dans les années 1990 pour produire de la chaleur à partir du charbon des mines de La Mure, a progressivement réduit sa consommation de charbon après la fermeture du dernier puit en 1997. L'approvisionnement s'est alors tourné vers l'international, et des efforts ont été faits pour limiter l'impact environnemental, favorisant la biomasse. En trente ans, la part de bois est passée de 0 à plus de 70 %.

> *« Lors de sa construction, le site a été dimensionné pour la seule utilisation du charbon. Le travail continu des équipes exploitant le site ont permis de réduire son utilisation, mais nous avons désormais atteint les limites de ce qu'il est possible de faire »*, explique Nicolas Giraud, Directeur Production et Projets à la Compagnie de Chauffage.

Mais Grenoble Alpes Métropole et la Compagnie de Chauffage en veulent plus : ils ambitionnent son éviction complète.

« *Nous avions deux solutions*, poursuit Nicolas Giraud. *Soit consentir de forts investissements, pour une transformation profonde du site permettant d'exploiter des combustibles (relativement) peu onéreux, tels que le bois déchet ; soit investir plus faiblement dans l'équipement mais, dans ce cas, envisager l'utilisation de ressources plus onéreuses, telles que le granulé par exemple. Pour le site de Poterne, qui est en activité plus de 4 000 heures par an, c'est le premier choix qui a été fait : repenser la chaudière, son traitement des fumées et tout le système de stockage et de manutention pour permettre l'exploitation de "bois B"*» (voir encadré page suivante).

Des ambitions environnementales et sociétales

« *Nous projetions une sortie du charbon sur le site de Poterne depuis plusieurs années. Dès 2018, nous avons demandé à la Compagnie de Chauffage, notre exploitant, de réaliser des études de faisabilité* », relate Cécile Guyard, en charge du projet Poterne au sein de la Direction Immobilier et Environnement de travail de Grenoble Alpes Métropole.

Documentées et convaincantes, ces études ont permis de lancer dès 2022 le projet de transformation du site.

Depuis 2023, Grenoble Alpes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage, pilotée par Cécile Guyard, aux côtés de Vincent Lemoine qui est en charge du suivi de la Délégation de Service Public (DSP) du Chauffage Urbain. « *Pour la conception de la future chaufferie, nous nous sommes entourés d'un groupement de maitrise d'oeuvre composé de Artelia, Thel-Etb et le cabinet Arcane Architectes. Après un an et demi d'études de conception, nous travaillons actuellement sur la sélection des entreprises de travaux.* »

> Au-delà de supprimer 12 000 tonnes de combustible fossile chaque année, le projet Poterne a pour vocation de valoriser des déchets de bois, de réduire les émissions polluantes dans l'atmosphère (par exemple les oxydes d'azote, dite "NOx"), tout en maintenant la capacité de production de la chaudière.

« *Dans une approche plus globale, le projet comporte également une dimension sociétale, qui consiste à préserver la santé et la qualité de vie des résidents (la centrale de Poterne est implantée en pleine ville)*, précise Cécile Guyard. *Le projet vise également à optimiser les conditions de travail des collaborateurs de la Compagnie de Chauffage, tout en garantissant leur sécurité* ». Dans cette optique, le site sera doté d'un système d'aspiration des poussières à chaque chute de bois. De même, pour des convenances visuelles et sonores, une partie des ouvrages sera semi-enterrée et les convoyeurs seront protégés par des galeries fermées.

Début des travaux en 2025

Depuis janvier, des travaux préparatoires sont en cours sur le site de Poterne. Le chantier de transformation à proprement parler s'ouvrira dès l'été 2025, et comportera plusieurs volets d'intervention.

Depuis janvier, des opérations sont menées sur le site pour dévoyer les canalisations d'eau surchauffée, afin de libérer l'espace nécessaire à l'implantation des nouveaux équipements. Les travaux de transformation seront ensuite continus jusqu'en 2027. Toutefois, les interventions majeures se concentreront sur les périodes d'avril à octobre, dans le but d'impacter le moins possible le fonctionnement de la centrale en saison de chauffe.

CE QUI VA CHANGER :

1. Création de deux silos de stockage de 4 000 m³ de bois B chacun, au nord du site, pour assurer 3,5 jours d'alimentation de la chaudière en cas de week-ends prolongés.
2. Création d'une nouvelle ligne de manutention vers la chaudière avec un convoyeur sous galerie.
3. Ajout d'une trémie journalière, d'une autonomie de 2 heures.
4. Travaux de modification de la chaudière LFC (Lit Fluidisé Circulant) notamment les faisceaux vapeur.
5. Refonte complète du système de traitement des fumées, avec mise en place d'un filtre à manches et ajout d'un système de dénitrification (« DeNOx ») catalytique.
6. Aménagement d'un accès réservé aux pompiers pour faciliter les interventions en cas d'incendie.
7. En complément : création d'une noue paysagère pour récupérer les eaux pluviales, déplacement des clôtures pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable, plantations d'arbres.

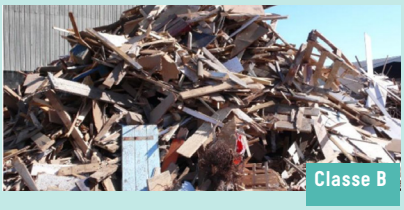
Classe B

Classe C

LE BOIS B, C'EST QUOI ?

Le bois de classe B regroupe tous les déchets de bois non dangereux, faiblement traités, peints ou vernis. Il peut s'agir de bois d'ameublement (planches, contreplaqué, etc.) ou de bois de démolition. Les déchets bois doivent être broyés et délestés d'éventuelles pièces métalliques avant toute introduction dans la chaudière. La classe B exclut les bois traités par des produits dangereux (créosote par exemple) ou autoclavés, qui forment pour leur part la catégorie des bois C (traverses de chemins de fer, poteaux électriques, etc.).

Issue d'une opération de recyclage, l'utilisation du bois B nourrit les ambitions environnementales partagées par Grenoble Alpes Métropole et la Compagnie de Chauffage.

RENCONTRES

Le Club des Usagers évolue : rejoignez-nous dès juillet !

À partir de juillet 2025, une nouvelle campagne d'affichage verra le jour au pied des bâtiments desservis par le réseau principal du Chauffage Urbain de Grenoble Alpes Métropole.

L'objectif ? Informer directement les habitants de leur mode de chauffage et les inviter à rejoindre le Club des Usagers, qui fait peau neuve !

Vous découvrirez sur ces affiches un message clair :

«Vous êtes chauffés par le réseau principal du Chauffage Urbain de Grenoble Alpes Métropole.»

Mais surtout, vous y trouverez un QR code vous permettant de vous inscrire rapidement et gratuitement au Club.

CLUB DES USAGERS
CHAUFFAGE URBAIN

Pourquoi s'inscrire ?

Rejoindre le Club des Usagers, c'est bénéficier d'informations exclusives et en avant-première :

- L'**ouverture de créneaux de visites de site** grand public
- Des **actualités** sur le réseau du Chauffage Urbain (coulisses, dossiers, etc.)
- Une information directe sur les **travaux en cours ou à venir**
- Et bien plus encore…

L'**inscription est simple, rapide et gratuite, accessible à tous** les habitants concernés. Il suffit de scanner le QR code sur l'affiche ou de se rendre directement sur www.chauffage-urbain-grenoble.fr.

Ensemble, restons connectés à notre énergie locale !

INSCRIPTION

chauffage-urbain-grenoble.com

ou en scannant le QR Code ci-dessous :

CONTACTS

SERVICE CLIENTS :
Du lundi au vendredi
8 h - 12 h / 14 h - 16 h 30
04 76 33 56 36

DÉPANNAGE INTERVENTION :
Du lundi au vendredi : 8 h -17 h
Nuits, week-ends et jours fériés
04 76 33 56 56
maintenance.depannages@cciag.fr

www.chauffage-urbain-grenoble.fr

contact@chauffage-urbain-grenoble.fr

Compagnie de Chauffage - 25 avenue de Constantine - CS 72606 - 38 036 Grenoble Cedex 2 - Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 5 000 000 € - N°Siret 060 502 291 00028 | Code APE 3530 Z - 060 502 291 RCS Grenoble
Directeur de publication : Frank Leroy | Coordinatrice de la publication : Sarah Lejeune | Conception - Rédaction - Réalisation : Florence Ayma, Sarah Lejeune | Crédit photos : Arcane-Arch, Compagnie de Chauffage | Impression: MLA-MG
| Imprimé sur du papier recyclé | L'énergie est notre avenir, économisons-la !